



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt**

**Procès-verbal de la commission
interdépartementale de préservation des
espaces naturels, agricoles et forestiers pour
les départements de Paris, des Hauts-de-
Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-
Marne (CIPENAF)**

La commission interdépartementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CIPENAF) a été convoquée à Paris et par visioconférence le vendredi 7 mars 2025.

ETAIENTS PRESENTS

Avec voix délibérative :

- M. Benjamin GENTON, directeur adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France (DRIAAF) représentant le préfet de la région d'Île-de-France,
- Mme Clara GOOSSAERT, adjointe à la cheffe du Service Régional de la Forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT), représentant la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France (DRIAAF),
- Mme Sarah LIMMACHER, cheffe du département de planification de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT),
- M. Frédéric MALHER, représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Île-de-France,
- M. Francis REDON, représentant de France Nature Environnement (FNE),
- M. Philippe LAVAUD, représentant de la chambre départementale des notaires des Hauts-de-Seine,
- M. Damien MOYSON, représentant des Jeunes Agriculteurs (JA),
- Mme Sandra CHOPIN de la Métropole du Grand Paris.

Sans voix délibérative

- M. Nicolas LE GRAND, chargé de mission « appui juridique et ZAN » (DRIEAT),
- Mme Marguerite de TOURNADRE, chargée de mission « aménagement du territoire » (DRIAAF),
- M. Benjamin ROBERT, de la métropole du Grand Paris,
- Mme Manon GERTSCH de l'unité départementale du Val de Marne (94), DRIEAT,
- Mme Cécile NIEMIETZ de l'unité départementale du Val de Marne (94), DRIEAT.

ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIRS

- M. Xavier JENNER, représentant le président de la délégation de l'Île-de-France - Centre-Val de Loire du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) ayant donné mandat à M. Benjamin GENTON,
- M. Pascal LEPERE, représentant de la Coordination Rurale, ayant donné mandat à M. Damien MOYSON,

- M. François LECOUFLE, maire de Limeil-Brévannes, ayant donné mandat à Mme Clara GOOSSAERT,
- M. Patrick FARCY, maire de Villecresnes, ayant donné mandat à Mme Sarah LIMMACHER.

Avec 8 présents et 3 pouvoirs, soit 11 voix sur 10, le quorum est atteint conformément à l'article 8 du règlement intérieur.

ORDRE DU JOUR :

1. Examen du projet de PLUi Grand Paris Sud Est Avenir

La CIPENAF est saisie pour avis obligatoire conformément aux articles L.151-12 à -13 et R.151-26 du code de l'urbanisme, et pour avis facultatif conformément aux articles L.112-1-1 du code rural et de la pêche maritime et L.153-17 et R.153-4 du code de l'urbanisme.

Après délibération, la commission interdépartementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne émet un avis défavorable.

2. Point d'information sur la mise en œuvre des compensations agricoles collectives (CCA) relatives au projet d'installation de l'établissement pénitentiaire du Tremblay-en-France (93)

Mme Louise BERTHARION, représentante de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), a présenté les différentes mesures financées par les fonds dédiés à la compensation agricole collective avec les modifications effectuées par rapport aux mesures initialement prévues.

Mesures de compensation agricole collective validées par la CIPENAF du 29 novembre 2019 :

1. *Coopérative AGORA : installation de groupes froids sur les silos à blé pour supprimer les insecticides de stockage*
2. *Projet Polybiom : construction d'une unité de production de résine végétale à base de miscanthus cultivé en Seine-et-Marne*
3. *Coopérative champignonnière en Île-de-France : modernisation des outils de travail*
4. *Structure Wall'up mise en place d'un plan de communication sur l'utilisation du chanvre dans la construction et étude R&D sur l'utilisation de terre comme liant du chanvre*

Les mesures finalement retenues et financées (en raison de la disparition de certains porteurs de projet) sont :

1. *Wall Up : soutien au développement d'éléments préfabriqués à destination du bâtiment issus d'une 2^{ème} transformation du chanvre – 60 000 euros*
2. *Agora : acquisition de groupes froids limitant le recours aux insecticides au profit de blés de qualité meunière tracés origine IDF – 58 800 euros*
3. *Tereos : soutien à la modernisation environnementale de la filière betterave sucrière : 50 000 euros*
4. *AADI : proposition et soutien de projets sources de valeur ajoutée pour les filières agricoles franciliennes, sous forme de subventions d'investissement ou d'exploitation aux porteurs de projets retenus en comité techniques – 111 200 euros*

Le paiement a été effectué à 50% selon les protocoles signés entre les bénéficiaires et l'APIJ. Les 50% restants seront payés en juin 2025.

3. Points divers :

- Compensation agricole collective :

Le représentant du préfet informe les membres de la CIPENAF que les travaux concernant la révision du cadre méthodologique régional sur la compensation agricole collective sont en cours.

- Document-cadre sur le photovoltaïque compatible :

Le représentant du préfet informe les membres de la CIPENAF qu'ils seront prochainement consultés dans le cadre des consultations prévues à l'article L.111-29 du code de l'urbanisme.

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur régional et interdépartemental adjoint,
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
d'Île-de-France



Benjamin GENTON

